



**Procès-verbal**  
**Assemblée générale annuelle**  
Lundi 19 juin 2018, 18 h,  
Centre Jean-Paul Régimbald (200 boul. Robert, Granby)

**Étaient présents lors de l'assemblée :** Marie-Claire Archambault, Karen Alvarez, Réjean Auger, Carole Barrette, Ginette Bazinet, Yves Bazinet, Stéphanie Bazinet, Guylaine Beauregard, Nathalie Bédard, Chantal Bélanger, Jacques Bélanger, Anne Bérat, Marc Blais, Rita-Ly Bodou, Bernard Brodeur, Claude Chagnon, Roxana Cledon, Marie D'Amours, Monique d'Amours, Oscar Dominguez, Liliana Freytter, Céline Gagnon, Jean Gamache, Chantal Gareau, Kathy Gaviria, Ginette Gingras, Fatma Ghellal, Janick Gosselin, Martin Grégoire, Frey Guevara, Malika Hajjaj, Marcel Henniaux, Guylaine Hallé, Carolyn Huot, David Irankunda, Francis Komedza, Nicole Landry, Denis Lapalme, Chantal Lavigne, Bianca Lavoie, Sylvie Larochelle, Michael Lingisi, François Maheu, Célestine Mama Komedza, Yves Marchessault, Viviane Nvidia Mbaya, Marie-Pier Ménard, Isabelle Meunier, Claude Nadeau, Joanne Ouellette, Nicole Ouellette, Richard Paquette, Carmen Paquin, Wolfgang Prigge, Nicole Provencher, Lise Racicot, M<sup>e</sup> David Rhéaume, Lisette Richard, Faissou Sani, Happi Sankara Keundjeu, Harm Sloterdijk, Mychèle Théberge, Normand Toupin, Edgar Villamarin, Guy Vincent, Tyty Mukendi Wa-Mulumba.

**1. Mot de bienvenue**

M. Guy Vincent, président du Conseil d'administration souhaite la bienvenue à toutes et tous et les remercie de leur présence.

**2. Constatation du quorum**

Le quorum est atteint, avec 55 membres présents.

**3. Nomination de la présidence et du secrétariat de l'Assemblée**

M. Claude Nadeau propose M<sup>e</sup> David Rhéaume comme président d'assemblée, appuyé de M. Faissou Sani

Mme Joanne Ouellette propose Mme Céline Gagnon comme secrétaire d'assemblée, appuyée de Mme Anne Bérat.

Adopté à l'unanimité

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M<sup>e</sup> Rhéaume fait la lecture de l'ordre du jour.

M<sup>e</sup> Rhéaume propose de devancer le point « 13 – Élections au conseil d'administration » pour le placer après le point « 10 – Nomination d'une auditrice »

Mme Bianca Lavoie propose d'ajouter « Propositions de règlements de régie interne » avant le point « Ratification des modifications aux statuts et règlements de la corporation, telles qu'adoptées par le conseil d'administration le 30 mai 2018. » M<sup>e</sup> Rhéaume mentionne qu'il

lui sera possible de proposer des modifications aux règlements généraux lors du point 12 sur la ratification des modifications aux statuts et règlements de la corporation.

Mme Chantal Gareau, appuyée de Mme Marie D'Amours, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Adopté à l'unanimité.

#### **5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 juin 2017**

M<sup>e</sup> Rhéaume demande aux personnes présentes de prendre connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2017.

Aucune correction n'est demandée.

L'adoption est proposée par : M. Claude Nadeau, appuyé de M. Happi Sankara Keundjeu. Adopté à l'unanimité

#### **6. Présentation du rapport annuel 2017-2018**

La directrice générale, Mme Joanne Ouellette fait le compte-rendu des activités de l'année pour chacun des services de SERY.

Mme Ouellette remercie l'équipe pour le travail effectué au cours de l'année. Elle présente les membres de l'équipe et les postes qu'ils et elles occupent.

L'adoption est proposée par : M. Wolfgang Prigge, appuyé de Mme Anne Bérat. Adopté à l'unanimité.

#### **7. Présentation du QUALImètre**

M. Guy Dalphond, consultant embauché par SERY, présente l'outil du QUALImètre, les étapes réalisées par le conseil d'administration et l'équipe. Il explique également que ce processus a mené à la réflexion sur une révision de la planification stratégique de l'organisme. Il indique que la planification stratégique se fera au cours de la prochaine année et que des outils de mesure seront mis en place.

Il remercie les membres du CA, l'équipe et la direction pour leur collaboration et pour leur ouverture.

#### **8. Présentation de la planification stratégique**

M. Dalphond a présenté la planification stratégique au point précédent.

#### **9. Présentation des états financiers 2017-2018**

M<sup>e</sup> Rhéaume invite l'auditrice à présenter les états financiers. Mme Michèle Gaboury, auditeur externe et la firme FBL, présente les états financiers du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018.

L'adoption est proposée par : M. Harm Sloterdijk, appuyé de M. Yves Marchessault. Adopté à l'unanimité.

## **10. Nomination d'un auditeur**

Il est proposé par M. Guy Vincent, appuyé de Mme Marie-Claire Arsenault, de procéder à la nomination de la firme FBL en tant qu'auditeurs, pour l'exercice 2018-2019.

## **11. Élections du conseil d'administration**

Mme Chantal Gareau, appuyée de M. Tyty Wa-Mulumba propose M<sup>e</sup> David Rhéaume en tant que président d'élection. Adopté à l'unanimité.

Mme Bianca Lavoie, appuyée de M. Tyty Wa-Mulumba propose Mme Michèle Gaboury en tant que scrutatrice.

M<sup>e</sup> Rhéaume présente la liste des personnes qui sont sortantes de charge au conseil d'administration : Guy Vincent, Anne Bérat, Marie D'Amours, Yves Marchesseault, Faissou Sani et Happi Sankara Keundjeu.

Toutes ces personnes désirent renouveler leur mandat. Le nombre de postes étant égal aux postes disponibles, M<sup>e</sup> Rhéaume demande à l'assemblée si d'autres membres désirent se présenter au poste d'administrateur.

Mme Bianca Lavoie et M. Edgar Villamarin désirent poser leur candidature.

Le nombre de candidatures étant supérieur aux postes disponibles, M<sup>e</sup> Rhéaume explique qu'il y aura un vote. M<sup>e</sup> Rhéaume demande une proposition pour la fin des mises en candidature

Il est proposé par M. Yves Marchessault, appuyé de Mme Nathalie Bédard, de procéder à la clôture des mises en candidatures. Adopté à l'unanimité.

M<sup>e</sup> Rhéaume propose de nommer des scrutateurs adjoints, pour permettre un fonctionnement optimal de l'élection.

Il est proposé par M. Harm Sloterdijk, appuyé de Mme Marie D'Amours, de procéder à la nomination de Mme Chantal Gareau et de M. Claude Nadeau en tant que scrutateurs adjoints. Adopté à l'unanimité.

M<sup>e</sup> Rhéaume invite les candidats à prendre la parole pour présenter leurs motivations et leur intérêt à devenir administrateur de l'organisme.

M<sup>e</sup> Rhéaume explique la procédure pour le déroulement du vote :

- Chaque votant doit inscrire une croix ou un crochet vis-à-vis le nom de la personne pour qui il ou elle désire voter.
- Les noms des 2 candidats qui se sont montrés intéressés ce soir doivent être écrits dans l'espace qui a été prévu à cette fin sur le bulletin de vote.
- Chaque membre doit montrer sa carte de membre valide au scrutateur adjoint pour obtenir un bulletin de vote.
- Les bulletins de vote qui contiendront plus de 6 votes seront rejetés
- Si le bulletin de vote contient des insultes ou des remarques désobligeantes, il sera rejeté.

Le vote a lieu.

Après décompte des votes des membres présents à l'assemblée, les membres suivants sont élus : Faissou Sani, Guy Vincent, Yves Marchessault, Anne Bérat, Marie D'Amours Happi Sankara Keundjeu. M<sup>e</sup> Rhéaume remercie les candidats et félicite les membres élus.

## **12. Ratification des modifications aux Statuts et règlements de la corporation, telles qu'adoptées par le Conseil d'administration le 30 mai 2018.**

M<sup>e</sup> Rhéaume explique que le conseil d'administration a l'obligation légale et morale de proposer les changements aux statuts et règlements à l'assemblée des membres. Il a le devoir d'écouter ses membres sur les propositions, mais n'a pas l'obligation de prendre en compte ces propositions. Le conseil devra s'y pencher au cours de l'année 2018-2019 et revenir aux membres lors de l'assemblée de 2019. M<sup>e</sup> Rhéaume mentionne que le conseil, par souci de démocratie, désireait que les modifications aux statuts et règlements qui entrent en vigueur dès maintenant soient présentés suite aux élections au conseil d'administration.

M<sup>e</sup> Rhéaume détaille les changements proposés. Il mentionne qu'il s'engage à passer en revue les statuts et règlements pour faire des suggestions permettant de les améliorer et d'en faire part au conseil d'administration.

Suite à la présentation des modifications, M<sup>e</sup> Rhéaume ouvre la période de questions.

M. Harm Sloterdijk demande si dans l'éventualité où il y aurait vacance au conseil d'administration (point 5.1 des statuts et règlements) et que les règlements stipulent que les candidats devront être membre au moins 30 jours avant la tenue de l'AGA, est-ce qu'il y a possibilité pour des candidats de se présenter à l'AGA?

M<sup>e</sup> Rhéaume mentionne que le CA a la possibilité de combler une vacance au conseil en cours de mandat.

Mme Malika Hajjaj demande si la nomination est valable à ce moment. M<sup>e</sup> Rhéaume précise que la personne nommée prend la durée restante du mandat et doit être confirmée par les membres lors de l'AGA suivant sa nomination.

M. Réjean Auger demande s'il y a risque que des postes demeurent vacants au conseil en raison du changement au point 5.1. M. Guy Vincent mentionne que les postes qui ont été vacants au cours des années ont été comblés facilement.

Mme Bianca Lavoie demande comment le conseil procède pour combler un poste vacant. M. Vincent répond que les membres du conseil font appel à leur réseau et qu'il est relativement aisé de trouver des candidats. On vérifie alors leur motivation et leur intérêt pour l'organisme avant d'accepter leur candidature.

M. Tyty Wa-Mulumba propose que le conseil fasse appel aux personnes qui se sont portées candidates en élection et qui n'ont pas été élus pour combler les postes vacants. M. Happi Sankara Keunjeu explique qu'il y a 2 ans, alors qu'il y avait vacance, le conseil est allé puiser dans la liste de bénévoles et dans les réseaux de contacts des membres du conseil. Le conseil

a vérifié l'expérience et les expertises des personnes pour finalement offrir le poste à Mme Chantal Gareau.

M. Edgar Villamarin appuie la proposition de contacter les personnes qui ont déposé leur candidature ce soir avant de faire appel à d'autres candidatures pour combler les postes vacants en cours d'année. M. Guy Vincent mentionne que le conseil prendra cette possibilité en considération.

Mme Bianca Lavoie mentionne que le fait d'aller puiser dans les réseaux de contacts des membres du conseil peut amener des conflits d'intérêts et appuie la proposition de M. Villamarin.

M. Réjean Auger mentionne qu'il est intéressant de considérer cette dernière option, mais que le conseil n'a aucune obligation. Il est préférable de considérer l'expertise et l'expérience des candidats pour compléter le conseil.

Mme Marie-Claire Archambault dit faire confiance au conseil dans cette situation.

Mme Lise Racicot mentionne qu'elle préférerait que cela soit une obligation. Parallèlement, elle mentionne qu'elle n'a pas reçu la convocation à l'assemblée et demande que cette obligation soit inscrite dans les règlements généraux.

Mme Joanne Ouellette indique que l'envoi a été fait selon les règles, mais qu'il se peut que certaines adresses n'aient pas été mises à jour et qu'ainsi la convocation ne soit pas parvenue à certains membres. Mme Stéphanie Bazinet mentionne qu'elle n'avait pas reçu la convocation, et qu'elle avait pourtant changé son adresse. Mme Marie-Claire Archambault propose qu'elle soit dorénavant envoyée par la poste. Mme Ouellette explique que ce moyen serait beaucoup trop onéreux pour l'organisme. M<sup>e</sup> Rhéaume mentionne qu'il fera des recommandations à ce sujet après l'analyse qu'il s'est engagé à faire pour les règlements généraux.

Il est proposé par M. Claude Nadeau, appuyé de M. Yves Marchessault, d'adopter les changements proposés aux règlements généraux.

Adopté à l'unanimité.

Mme Bianca Lavoie désire faire part à l'assemblée des propositions qu'elle voudrait apporter aux règlements généraux. M. Réjean Auger propose qu'elle dépose ses demandes par écrit au lieu de les partager oralement à l'assistance. Le conseil pourra à ce moment s'y pencher et les prendre en considération.

M<sup>e</sup> Rhéaume demande s'il y a d'autres propositions pour des changements aux règlements généraux. Comme il n'y a pas d'autres propositions, M<sup>e</sup> Rhéaume clôt ce point.

### 13. Varia

Mme Caroline Huot demande à ce que les états financiers soient distribués lors de la présentation. M. Vincent mentionne que ce sera fait pour l'an prochain.

14. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 21h15 par : M. Claude Nadeau, appuyé de M. Yves Marchessault. Adopté à l'unanimité.

---

Guy Vincent  
Président

---

Marie D'Amours  
Secrétaire